

Notre École de la mobilité inclusive considère que l'apprentissage est un droit pour tous.

En ce sens, nous tendons vers une accessibilité pédagogique et un apprentissage inclusif avec la mise en place de la méthode C.U.A.- Conception Universelle de l'Apprentissage, afin de permettre à toutes les personnes de participer à nos formations dans les conditions les plus optimales possibles et de réussir avec succès.

Pour ce faire, voici nos **recommandations** à la structure ou à l'apprenant :

➤ **Avant inscription :**

- Vous pouvez nous demander des informations sur nos formations et leur accessibilité.
- Si vous êtes en situation de handicap et / ou de besoins spécifiques, nous échangerons sur les aménagements à envisager.

➤ **À l'inscription :**

- Nous informer de si vous avez un besoin spécifique ;
 - Nous pourrions alors voir à mettre en place, autant que possible, les aménagements nécessaires.
- Si vous êtes en situation de handicap, notre référente vous contactera pour en échanger.



Image : Les 7 symboles des différents handicaps

Nos équipes se chargent d'accompagner au mieux les apprenants qui sont en situation de handicap et / ou de besoins spécifiques, quels qu'ils soient, tout au long de leur parcours de formation.

POLITIQUE HANDICAP DE NOTRE ORGANISME

- Au regard de la loi, nul ne peut contraindre quiconque à déclarer son handicap.
- Ainsi, la liberté est laissée aux apprenants d'informer ou non leur établissement / organisme de formation de leur situation de handicap ou de leur trouble de santé invalidant.
- La déclaration d'un handicap ou d'un trouble de santé invalidant peut survenir à tout moment de la formation, de l'admission au dernier module (voire même avant validation d'inscription).
- Le cas échéant, l'apprenant concerné doit prendre contact avec le responsable handicap de son établissement pour se signaler et présenter les documents nécessaires à la prise en compte de sa demande.
- Si l'apprenant ne le souhaite pas, aucune information sur sa situation ne peut être transmise à ses intervenants. Ce respect à la confidentialité est un droit garanti par la loi et ne peut être contourné.

ACCÈS À NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL

- Notre centre de formation est situé au 6 rue de l'Asile Popincourt 75011 Paris.
- Il répond aux normes de sécurité des ERP (Établissement Recevant du Public).

- Nos locaux sont facilement accessibles en transports en commun ou en véhicule, en mode « dépose minute ».
- Notre organisme s'appuie sur les retours terrain pour améliorer en continu l'expérience de formation de nos différents publics.

Sur notre site de formation,

Nous nous engageons à répondre à des critères d'accessibilité larges :

En matière d'aménagement de l'environnement :

- ✓ Prise en charge, si besoin, dès l'arrivée sur le lieu de la formation, d'un apprenant en situation de handicap et / ou besoins spécifiques
- ✓ Nous disposons d'un accès pour personne à mobilité réduite
- ✓ Disposition d'accompagnement pour le déjeuner, selon le besoin de l'apprenant (commande en ligne ou par téléphone, livraison ou retrait sur place, possibilité de manger dans les locaux)
- ✓ Les chiens guides et d'assistance sont les bienvenus dans notre centre pour accompagner leurs maîtres
- ✓ Adaptation possible de la luminosité de la salle de formation, afin que les personnes, en situation de handicap visuel ou cognitif, puissent suivre leur formation dans des conditions optimales
- ✓ Des interprètes en langue des signes peuvent être mobilisés si besoin pour les apprenants en situation de handicap auditif (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire ou d'une demande de financement)
- ✓ Une semaine avant la formation, au plus tard, transmission des informations nécessaires (dispositions particulières à mettre en place) aux intervenant.es concernés
- ✓ Aménagement particulier de l'environnement de formation et mise en place d'un matériel adapté et spécifique

Sur site partenaire

Nous nous engageons à élaborer les possibilités d'accès et d'en informer les apprenants :

- ✓ Vérification de la présence de signalétique et d'accès pour personnes à mobilité réduite
- ✓ Vérification des accès et des places de parking
- ✓ Prise en charge, si besoin, dès l'arrivée sur le lieu de la formation, d'un apprenant en situation de handicap et / ou de besoins spécifiques
- ✓ Disposition d'accompagnement pour le déjeuner, selon le besoin de l'apprenant (commande en ligne ou par téléphone, livraison ou retrait sur place, vérification de la possibilité de manger dans les locaux)
- ✓ Vérification d'un accès à des sanitaires adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite et/ou de petite taille
- ✓ Vérification si un accueil des chiens guides et d'assistance est possible pour accompagner leurs maîtres
- ✓ Vérification d'une potentielle adaptation de la luminosité de la salle de formation est envisageable afin que les personnes, en situation de handicap visuel ou cognitif, puissent suivre leur formation dans des conditions optimales
- ✓ Des interprètes en langue des signes peuvent être mis à la disposition des apprenants en situation de handicap auditif (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire), en ayant convenu de prévenir le lieu de formation
- ✓ Une semaine avant la formation, au plus tard, transmission des informations nécessaires (dispositions particulières à mettre en place) à la structure partenaire

- ✓ Vérification de possibilité de mise en place d'un matériel adapté et spécifique

Enfin, l'accueil en formation de personnes en situation de handicap et / ou de besoins spécifiques vaut également pour tous nos intervenants et partenaires, qui peuvent disposer d'accompagnement et surtout de matériel de travail adapté (clavier et souris ergonomiques, double écran, logiciels spécialisés...).

ACCÈS À NOS FORMATIONS À DISTANCE

- Nous travaillons majoritairement avec l'outil Teams de Microsoft. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, telles que le sous-titrage de la vidéo en direct.
- Des interprètes en langue des signes peuvent être mobilisés si besoin pour les apprenants en situation de handicap auditif (cette prestation faisant l'objet d'un coût supplémentaire ou d'une demande de financement), avec une coordination en amont de la formation avec l'intervenant.
- Les fonctionnalités d'accessibilité de l'ordinateur seront explorées avec l'apprenant si besoin, ainsi que celles de Word et d'Acrobat, si besoin, sur un temps imparti, hors module de formation. Après communication d'un document-guide d'utilisation.

NOS OUTILS ET SUPPORTS DE FORMATION

Notre documentation :

- Est disponible en version simplifiée et se veut inclusive de par le style, la taille, les couleurs et les interlignes choisis.es. En accord avec la CUA, nous appliquons les mesures d'accessibilité pédagogique.
- Les supports peuvent être mis à disposition en amont de la formation afin que l'apprenant puisse le transcrire si besoin en braille à l'aide de son logiciel personnel ou en prendre connaissance afin d'assurer sa compréhension lors du temps de formation.
- Ils peuvent également être imprimés et communiqués à l'apprenant (par voie postale ou remis en main propre lors d'un module présentiel)

ORGANISATION SPECIFIQUE SELON LE BESOIN

Selon la situation d'handicap de l'apprenant, plusieurs mesures et aménagements spécifiques seront proposés, pouvant porter sur :

- ✓ L'adaptation du rythme, des durées et des horaires de formation au plus adéquat possible ;
- ✓ L'organisation d'absences et de pauses régulières, sans entraver l'apprentissage ;
- ✓ Les temps de travail seront en individuel ou en petits groupes, dans la mesure du possible ;
- ✓ La planification de points individuels réguliers avec l'intervenant ou la référente handicap, si besoin.

UNE RÉFÉRENTE HANDICAP À VOTRE ÉCOUTE

Laurie Schmitt

✉ Laurie.schmitt@wimoov.org

☎ 07 89 74 98 26

POUR ALLER PLUS LOIN SUR L'ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation pour développer vos compétences, accéder à un métier, vous reconverter ou vous maintenir dans l'emploi ?

Des dispositifs d'informations existent pour répondre à toutes vos questions :

- Le site du gouvernement : monparcourshandicap.gouv.fr
 - Pour bâtir votre projet de formation
 - Vous informer sur les financements disponibles
 - Aménager votre parcours pour compenser votre handicap.
- **L'AGEFIPH**, pour trouver l'acteur le plus à même de répondre à vos besoins : [l'annuaire de l'Agefiph](#)
- **L'ONISEP** : <https://www.onisep.fr/inclusion-et-handicap>
- **Le FIPHF** : <https://www.fiphfp.fr/>
- **RHF** (Ressources handicap formation) : **site régionaux / voir selon sa région**